

*Bulletin de l'association
pour la sauvegarde de
l'Abbaye de l'Étoile*

Association loi 1901

Siège social :
Mairie d'Archigny
86210 Archigny



Page de couverture :

**En haut, Mireille Chanet,
qui fut secrétaire de l'Association pendant 13 ans.**

**En bas, Olivette Valet,
qui fut trésorière de l'Association pendant 17 ans.**

L'abbaye de l'Étoile à un moment décisif de son Histoire

Chers amis de l'Étoile,

Par lettre du 5 mai 2025 envoyée à Jacky Roy, maire d'Archigny, Jean-Pierre Abelin, Président de Grand Châtellerault (G.C.) a décidé, après délibération en Conseil communautaire (les 47 communes de G.C.), de « *restituer l'entretien et la gestion de l'Abbaye de l'Étoile à la commune d'Archigny* ».

Dans ces conditions, nous sommes à un tournant décisif quant à l'avenir et à la pérennité de notre chère abbaye.

Nous avons perdu presque dix ans (2018) depuis le transfert de la gestion de l'abbaye par l'Office du tourisme de G.C. au service Pays d'Art et d'Histoire de ce même G.C. Nous avons aussi perdu au change avec l'arrivée de Mesdames Lavrard et Plumet qui remplaçaient Mesdames Barreau et Boirel.

Les choses sont maintenant claires : Archigny, déjà propriétaire, retrouve la maîtrise, c'est-à-dire la gestion pleine et entière de l'abbaye. L'Association avait été totalement ignorée par G.C. bien que notre rôle, irremplaçable, n'était contesté par personne. Comment expliquer autrement que la commission tripartite qui fonctionnait bien ait été supprimée sans concertation ainsi que le guide qui faisait visiter l'abbaye, que nous n'ayons même pas reçu une copie signée de la convention d'occupation de l'abbaye, extrêmement restrictive puisque limitée arbitrairement au Moulin (nous l'avions malgré tout signée, pouvions-nous faire autrement?) . Je ne parle même pas de l'entretien du bâtiment des convers dont tous mes courriels sont restés sans réponse. Un jardin non entretenu (c'est le cas du cloître) est toujours « récupérable », un bâtiment non entretenu, surtout s'il présente de graves désordres, ce qui est le cas du bâtiment des convers, est presque « irrécupérable », sauf à engager des frais importants (80 000 € HT).

La balle est maintenant entre les mains de la commune d'Archigny et de son conseil municipal.

Il existe globalement trois solutions dont la première est, de loin, la préférable et la plus raisonnable.

1) **Archigny conserve l'abbaye** à condition de trouver un financement minimum pour l'entretenir (je ne parle pas ici de restaurer, ce qui ne peut venir que dans une phase ultérieure) et assurer un suivi permanent non seulement des bâtiments mais aussi du cloître et des abords paysagers (arbres fruitiers,

pelouses). Archigny pourra récupérer, dans un premier temps, la compensation qu'elle versait à G.C. pour des services qui n'étaient pas rendus ! Il faudra s'appuyer sur le conseil départemental de la Vienne, à défaut de G.C., et rechercher un financement complémentaire ponctuel du côté de la Fondation du patrimoine qui est, comme chacun sait, très sollicitée. Les concours, auxquels nous avons participé (Pèlerin-Patrimoine et VMF-Vienne), ne seraient, éventuellement, qu'un apport pour régler les frais de diagnostic et de maîtrise d'œuvre de l'ACMH, Monsieur Frédéric Didier.

Dans cette première hypothèse, nous devons être fixés assez rapidement d'où la programmation d'un rendez-vous avec Madame Corinne Guyot de la DRAC, Monsieur Pichon, le Président du Conseil départemental de la Vienne et bien sûr Madame Vilain, déléguée de la Fondation du patrimoine pour la Vienne.

2) deuxième solution : vendre l'abbaye. Monsieur Roy a fait venir à l'abbaye le service des Domaines pour une estimation globale. Dans ce cas, ce serait la fin de la belle aventure de l'Étoile, la négation de ce qui a été fait depuis l'époque de Jacques Lonhienne et depuis, un échec aussi pour la commune. Nous partirions dans l'inconnu pour une durée plus ou moins longue avec, bien que l'abbaye soit classée, des risques de transformation ou de modification peu compatibles avec son histoire et son glorieux passé.

3) troisième solution : vendre l'abbaye à l'Association pour un euro symbolique mais, là aussi, nous serions en pleine incertitude et ce ne serait guère raisonnable en l'état actuel, sans l'appui et la garantie de mécènes privés et/ou des collectivités territoriales.

Il est certain que le bâtiment des convers ne peut supporter un nouvel hiver dans l'état préoccupant qui est le sien. Alors, une dernière fois, retrouvons-nous les manches et continuons à prospecter et à travailler dans l'espoir que l'une des pistes réponde à nos sollicitations et à nos besoins. Si tel devait être le cas, les autres suivraient assurément mais personne ne veut être le premier à mettre la main au portefeuille même pour les travaux d'urgence. Pour parler vulgairement, il faut amorcer la pompe avant d'en recueillir les pépites !

Je vous le dis solennellement mais de manière ferme : si personne, à commencer par la DRAC, ne veut sauver l'abbaye de l'Étoile, alors je remettrais les clés de la présidence à celui ou celle qui aura plus de poids et d'influence que moi car il est hors de question que j'assiste impuissant à l'effondrement du bâtiment des convers avec, en plus, une friche à l'entour.

Que chacun prenne ses responsabilités, nous prendrons les nôtres mais nous ne pouvons nous mettre ni à la place d'Archigny ni à celle des institutionnels. Il serait à la fois désolant et dramatique pour Archigny et son environnement immédiat, déjà enclavée géographiquement, que l'abbaye soit négligée et abandonnée comme c'est le cas depuis 8 ans avec G.C. alors que la rétrocession, à l'époque, aurait changé les choses. Le temps a fait son œuvre et ce qui n'était alors qu'un travail d'entretien et de petits travaux est devenu un gouffre financier avec, en plus, le risque que l'abbaye soit fermée en raison du danger encouru par les visiteurs. Il est minuit moins une ...

Olivier DESTOUCHES



Vie de l'Association

Rapport moral lors de l'Assemblée générale à l'Étoile du vendredi 11 avril 2025

Monsieur le maire d'Archigny, Mesdames et Messieurs, chers amis de l'Étoile, merci de venir une nouvelle fois à l'Étoile et d'avoir sacrifié une belle journée de printemps mais l'Étoile en vaut la peine. Nous transmettons à notre ami François Joyaux, actuellement souffrant, des vœux de prompt rétablissement et notre souvenir le plus amical.

Avant de commencer cette Assemblée générale, je souhaiterais que l'on observe une minute de silence pour notre ami Jean-Yves Chotard, membre de notre CA depuis 2022, parti trop tôt le 5 février dernier. Jean-Yves nous manque car il s'était investi totalement au bénéfice de notre chère abbaye et habitant Archigny, il pouvait facilement y venir et nous rendre service comme ce fut le cas à plusieurs occasions. Je remercie tous les membres du CA qui étaient présents à ses obsèques dans l'église d'Archigny, comble pour la circonstance. Nous n'oublions pas Annick, sa chère épouse, dont le courage nous a tous impressionnés. L'Association avait offert une gerbe de fleurs apportée par Olivette Valet.

Je vais cette année être plus bref que d'habitude car je ne suis pas seul à

intervenir : tant mieux !

Nous commencerons par approuver, comme chaque année, le compte rendu de l'AG de 2024 dont vous avez tous eu connaissance dans le Bulletin n°56 de l'année 2024. Il est adopté. Venons en à notre ordre du jour. Je voudrais tout d'abord vérifier que le quorum est atteint. En vertu de nos statuts, le quorum est atteint si 1/4 des adhérents à jour de cotisation sont présents ou représentés par un pouvoir donné à un autre membre de l'Association. C'est le cas puisque nous avons reçu 25 pouvoirs et que tous les membres de notre CA étaient présents à l'exception de Marie-Marcelle Puchaud ainsi que des adhérents sur un total d'adhérents à jour de cotisation d'environ une centaine.

Après le rapport moral statutaire que j'ai l'honneur de présenter devant vous pour la 12^{ème} année consécutive, je commence à m'essouffler, François Gauthier, président-délégué, vous tracera les grandes lignes du projet que nous avons adopté, à son initiative, pour permettre à l'abbaye de revivre tant sur le plan financier que patrimonial avant qu'Olivette Valet ne vous présente le compte d'exploitation pour 2024 et le bilan financier arrêté au 31 décembre 2024. Si Mireille Chanet sur les activités 2024 ou Catherine Puglia sur les visites-découverte de l'abbaye souhaitent intervenir, je leur donnerai volontiers la parole.

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. L'année dernière, nous avions notre colloque historique sur les 900 ans de l'abbaye de l'Étoile. Nous étions comme sur un nuage car, grâce à vous, cette journée a été un succès.

Cette année, nous redescendons dans la vallée et mettons, si vous m'autorisez l'expression, « les mains dans le cambouis » pour, face à l'inertie de Grand Châtelierault, trouver un financement pour les travaux d'urgence sur le bâtiment des convers. Je veux en profiter pour saluer le travail remarquable de notre ami François Gauthier qui essaie, en remuant ciel et terre, de trouver cette manne (100 000 €) qui nous permettrait d'envisager l'avenir avec plus de sérénité et de nous lancer dans le projet dont il va vous parler dans un instant et qui nous tient à cœur.

Rassurez-vous, je vais lui laisser la parole autant qu'il le faudra afin qu'il vous livre le fruit de ses activités, courriers, démarches diverses et qu'il vous livre son analyse de la situation présente. Cela fait chaud au cœur de ne pas être seul à intervenir et à supporter en quelque sorte le poids de cette abbaye en déshérence ou mieux en péril grave. Nous sommes quelques uns, fort heureusement, à porter le fardeau et je remercie sincèrement François, malgré ses nombreuses occupations, de s'être investi totalement dans ce projet un peu

fou et cette mission de la dernière chance. J'espère que son épouse ne lui en voudra pas trop du temps qu'il consacre à l'Étoile plutôt qu'à sa famille.

Permettez-moi de revenir un instant en arrière. Le 20 février 2015, une délégation de la DRAC, M. Ruel, architecte du Patrimoine, M. Pinneau, alors maire d'Archigny, Mme Barreau au nom de la CAPC et Mme Boirel de l'Office du tourisme venaient à l'Étoile pour voir les travaux déjà réalisés et ceux à prévoir. L'Association était représentée par Ghislaine Combepeyroux, Wallerand Gouilly-Frossard et votre serviteur.

Au-delà de ce qui été réalisé alors (gouttières du Moulin, enduits, travaux sur la chapelle Sainte-Laurence, vitraux de la salle capitulaire), ce qui nous intéresse aujourd'hui est évidemment le bâtiment des convers. Voilà ce que disait à l'époque Madame Embs, conservateur régional adjoint des monuments historiques : « *Concernant le bâtiment des convers, avant de relancer une réactualisation de l'étude préalable de François Jeanneau (ACMH), il est impératif que la communauté de communes (aujourd'hui G.C.) ait avancé dans son projet d'affectation des lieux* ». Dix ans après, nous en sommes au même point, nous avons même reculé puisque G.C., affectataire et gestionnaire du site veut s'en débarrasser. Pour preuve, le 21 janvier 2025, en ma présence, les Domaines sont venus à l'abbaye pour estimer la valeur des bâtiments en vue d'une vente éventuelle. C'est Madame Aymé qui est venue de Poitiers pour ce faire. Je vous rappelle que les Domaines agissent pour le compte de l'État et des collectivités territoriales. Je vous renvoie à la lettre que m'adressait Jean-Claude Pinneau, alors maire d'Archigny, le 1^{er} juillet 2015. Il me donnait mandat avec la fonction de référent pour piloter le projet de restauration du bâtiment des convers. A l'époque, les plus anciens s'en souviennent, il était question de faire du bâtiment des convers restauré un centre de formation aux métiers de la pierre et du bois. Devant l'impossibilité de réaliser ce projet pour différentes raisons qu'il serait trop long d'exposer ici, nous nous sommes tournés vers la CAPC : Mesdames Barreau et Boirel, qui voyaient d'un mauvais œil l'Association prendre les choses en mains sans une véritable légitimité. Plutôt que de restaurer complètement le bâtiment des convers dont le coût était beaucoup trop élevé et, au lieu de seulement, dans un premier temps, « colmater les brèches », c'est-à-dire, mettre la toiture et le bâtiment hors d'eau, La CAPC a préféré s'intéresser au cloître en créant un jardin monastique avec autour un muret de pierre pour matérialiser l'emplacement du cloître pour les visiteurs.¹ L'idée était séduisante, beaucoup moins onéreuse à condition de

1 Pour être honnête, il convient de rappeler que G.C. avait procédé à quelques travaux d'entretien : révision de la toiture de l'église abbatiale et résorption des fuites de la

l'entretenir régulièrement. Cela fut fait les premières années puis l'entretien cessa au moment du transfert des compétences de Madame Boirel à Madame Plumer en 2018, c'est-à-dire de l'Office du tourisme de G.C. au service patrimoine pays d'Art et d'Histoire de G.C.

Depuis, vous connaissez la suite : ni entretien des pelouses, des arbres fruitiers et du cloître mais surtout aucun entretien, je ne parle pas de restauration, des bâtiments, en particulier celui qui en avait le plus besoin, le bâtiment des convers.

Alors que pouvait-on faire ? C'est là où la Providence est intervenue, sans doute aussi les moines de l'Étoile se dirent-ils que leur abbaye ne pouvait s'effondrer dans l'indifférence générale. Il est vrai que nous étions découragés de nous battre contre des moulins à vent, moi le premier, devant la force d'inertie et le manque de réaction de G.C. devant les nombreuses lettres et mises en garde concernant le bâtiment des convers et restées sans réponse.

C'est alors que les moines nous envoyèrent François Gauthier venu à Archigny le 15 août 2023 pour fêter les 250 ans de l'arrivée des Acadiens en Poitou. Des Acadiens à l'Étoile, il n'y avait qu'un pas que François Gauthier franchit d'un pas de géant, nous sommes non loin au pays de Pantagruel, pour découvrir l'abbaye de l'Étoile. La suite, il va nous en parler dans un instant. S'il a pris de lourdes responsabilités au sein de l'Association, j'ai assumé ma part de travail également. Même si vous l'avez lu dans le Bulletin n°57 du 2^{ème} semestre 2024, il me faut rappeler la double rencontre avec Frédéric Didier, ACMH, le 21 septembre 2024 chez lui à Nouaillé-Maupertuis mais surtout à l'Étoile le 19 novembre 2024 où je lui faisais visiter l'abbaye en insistant sur l'état préoccupant du bâtiment des convers. Avec Jean-Yves Chotard, nous avons fait le tour des bâtiments. Il avait pris un certain nombre de photos afin de les envoyer avec son rapport à la DRAC. Quelle ne fut pas ma surprise de recevoir le 21 novembre, deux jours après son passage à l'Étoile, le rapport de Frédéric Didier avec les dites photos. Permettez-moi de le citer sur les passages qui nous intéressent : *« Pratiquement tous les travaux de mise en valeur ont été réalisés dans la décennie qui a suivi le rachat par la commune (NdLR 1987) mais depuis de nombreuses années maintenant, tout s'est arrêté et les dégradations ont repris sur certaines parties, la communauté de communes (NdLR G.C.) désormais gestionnaire se désintéressant complètement du site, jugé isolé et sans perspective de développement au point qu'il est envisagé de le vendre, au grand désespoir de l'Association ».*

Frédéric Didier ajoute plus loin : **« L'important étant de trouver un porteur de**

toiture au-dessus de la salle capitulaire.

*projet qui soit prêt à sauvegarder ce patrimoine, l'aile ouest du cloître ou aile des convers qui constitue le plus important bâtiment conservé, est aujourd'hui en état de péril à court terme, **péril auquel il doit être remédié dans les plus brefs délais.** S'agissant des travaux d'urgence sur un monument historique classé, ceux-ci relèvent de la compétence de l'architecte en chef des monuments historiques, territorialement compétent ... Il me semblerait opportun, dans un premier temps, d'organiser une réunion pour sensibiliser la maîtrise d'ouvrage gestionnaire à ce problème et enclencher un dispositif d'action dans les mois à venir, pour des travaux à conduire en 2025. **En tout état de cause, il devrait s'agir d'une intervention limitée, à titre strictement conservatoire, mobilisant un budget lui aussi limité, de l'ordre d'une centaine de milliers d'euros, qui n'engage pas la décision quant à l'avenir du site mais répond à une obligation immédiate** ».*

Ce rapport extrêmement important, d'où le long extrait que je vous ai cité, fut transmis à Madame Guyot, conservatrice régionale adjointe des monuments historiques. Il était censé faire bouger les lignes. La réponse de Madame Guyot fut à la fois décevante et sans surprise. Elle disait en substance : « *La partie publique composée des bâtiments réguliers subsistant de l'ancien monastère est propriété de la commune (sic), qui en a délégué la gestion à la communauté d'agglomération de Grand Châtellerault (resic). Par conséquent, les travaux à mettre en œuvre relevant de leur compétence, **nous allons les alerter sur l'urgence de la situation et la nécessité d'enclencher des actions conservatoires dans les meilleurs délais*** ». Auparavant, Jacky Roy avait alerté le 3 juillet 2024 le conservateur des MH, Monsieur Lalanne sur l'état préoccupant de l'abbaye de l'Étoile. Il va certainement nous en parler dans un instant. Dernière minute ou presque : le samedi 15 mars, j'ai, à nouveau, rencontré Frédéric Didier. Il m'a dit qu'à la suite de son courrier, la DRAC ne bougeait pas beaucoup et qu'il allait les relancer. S'ils ne font rien, il prendra les choses en mains en sa qualité d'ACMH. Il viendra à l'Étoile faire un devis détaillé pour les travaux d'urgence sur le bâtiment des convers mais, dans ce cas, nous devons le rémunérer (quelques milliers d'euros m'a-t-il dit) qui seront répartis ainsi : 50 % pour l'Association et 50 % pour la DRAC.

Que s'est-il passé depuis ? Rien du côté de Grand Châtellerault, du moins à ma connaissance. Peut-être, Monsieur le maire a-t-il des informations ? Toujours est-il que nous ne pouvions rester l'arme au pied attendant un hypothétique concours de G.C. ou des collectivités territoriales. C'est tout le travail entrepris depuis près d'un an par François Gauthier pour essayer de trouver un financement (les fameux 100 000 € dont parlait l'ACMH) après avoir présenté

un projet à la Fondation du Patrimoine. Il va nous en parler. Nous avons un besoin urgent de devis (un ou plusieurs) tant pour la Fondation du Patrimoine que pour les concours du Pèlerin ou des VMF de la Vienne auxquels nous participons. Vous serez naturellement tenus au courant de ces différentes manifestations.

J'ai encore deux points à vous soumettre avant de lui donner la parole. Un point positif et un point négatif, c'est le verre à moitié vide ou à moitié plein. Je préfère parler d'abord du point négatif pour terminer sur une note d'espoir. Sinon, on va me reprocher de voir tout en noir ce qui serait paradoxal dans une abbaye de moines blancs !

Vous savez, sans doute, sinon je vous l'apprends, que **la société allemande ENERTRAG** (après avoir voulu passer en force, elle joue maintenant la carte de la concertation ce qui ne change rien au fond) **entend installer 4 éoliennes de 220 m de haut à 800 m de l'abbaye** (pour les monuments classés comme l'Étoile, il y a une distance minimum de 500 m), c'est-à-dire dans son environnement immédiat.

Nous avons naturellement réagi avec le soutien précieux de l'Association « Bas les pales », représentée par son Président Stéphane Vauclin, ici présent et membre de notre Association, l'Association « Histoire et Patrimoine » de Françoise Glain et l'Association pour la protection du patrimoine et de l'environnement d'Archigny présidée par Sandrine Saintagne et le soutien de la mairie d'Archigny dont le maire, Jacky Roy, est opposé à l'installation d'éoliennes sur la commune. Deux autres projets sont également à l'étude sur Archigny mais restons en, pour l'instant, sur celui proche de l'abbaye qui, s'il devait se réaliser, sonnerait la mort des projets de restauration de l'abbaye de l'Étoile. Nous avons voulu sensibiliser la population d'Archigny en organisant une conférence de presse à l'abbaye avec les organisations pré-citées le 7 janvier 2025 (bon article avec photo dans la Nouvelle République du lendemain) et avons rencontré, avec les mêmes, la secrétaire générale de la sous-préfecture de Châtellerault et la représentante de la préfecture pour les questions environnementales le 6 février 2025 pour les alerter du danger que représenterait la construction d'éoliennes à Archigny tant pour le patrimoine que pour l'environnement. C'est ce jour-là que nous avons appris la terrible nouvelle du décès subit de notre ami Jean-Yves Chotard, très engagé dans la lutte anti-éoliennes. J'avais rappelé tant à la conférence de presse qu'à la réunion de Châtellerault que l'abbaye de l'Étoile était classée monument historique depuis 1991 et que le lieu n'avait pratiquement pas changé depuis le XII^{ème} siècle, que ce soit les paysages, la topographie ou l'étang monastique.

Comment pouvons-nous accepter des mâts de 220 m de haut si près de l'abbaye sans en dénaturer les abords immédiats ? On peut parler, sans exagération, d'une violation de l'environnement autour de l'abbaye, de modification substantielle et irréversible des paysages. Ce qui a été préservé pendant 900 ans serait détruit par la volonté mercantile et irresponsable de quelques uns au détriment de la majorité de la population. Dans ces conditions, installer des éoliennes à Archigny serait plus qu'une faute, un crime contre l'environnement et, au-delà, contre notre civilisation rurale, faite d'harmonie et d'équilibre. C'est, du reste, ce que recherchent les citoyens, de plus en plus nombreux à vouloir s'installer définitivement à la campagne à condition, bien sûr, que la nature soit préservée. Naturellement, nous suivons l'affaire de près et nous ne manquerons pas de vous alerter en fonction de l'évolution de la situation. Si Stéphane Vauclin, très engagé sur ce projet, veut ajouter un mot, je lui laisse volontiers la parole.

Deuxième point beaucoup plus positif : **le jardin monastique dans le cloître.** En passant le 25 février dernier à l'Etoile avec François Gauthier, nous avons découvert avec plaisir que le centre d'insertion professionnelle de Pleumartin, dépendant de G. C. était présent sur les lieux avec 4 personnes dont le responsable Monsieur Milliasseau pour nettoyer les 6 carrés du cloître, les abords et replanter. Je lui ai demandé aussi de couper les arbres qui poussent le long du bâtiment des convers. M. Milliasseau envisage de planter fleurs, légumes, plantes médicinales et simples dans les différents carrés et de redonner sa beauté originelle à ce qui était devenu une friche sans nom ! Je lui ai demandé qui entretiendrait le site une fois le centre du cloître planté. Il m'a répondu qu'il passerait avec son équipe une fois par mois. Idem pour le verger de pommiers qui sera entretenu par eux. Je dois rappeler les « croqueurs de pommes » de la Vienne afin qu'ils viennent ramasser les pommes qui se perdent chaque année et pourrissent sur place. Acceptons-en l'augure. Merci à eux et à G.C. qui a fait un effort, minime certes mais appréciable.

Un dernier point qui nous a touchés directement : deux jours après avoir appris le décès de notre ami Jean-Yves Chotard, nous apprenions le décès subit le 8 février 2025 du grand médiéviste Martin Aurell qui n'avait que 66 ans. Il était Professeur depuis 1994 à l'Université de Poitiers et avait dirigé le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM) de 2015 à 2022. Ceux qui étaient au colloque l'année dernière se souviennent de sa remarquable prestation sur : « *Isaac de l'Etoile, Henri II d'Angleterre et la critique de la croisade* ». J'avais eu la chance, François Joyaux, Christian Lundi étaient là,

d'aller l'écouter à Châtellerault sur Richard Cœur de Lion. C'est une grande perte pour la recherche française et internationale sur la période médiévale. Martin Aurell était certainement le meilleur spécialiste français sur les Plantagenêt et la légende arthurienne. Qu'il repose en paix ! Au moment où j'apprenais sa mort, je lisais son dernier ouvrage, que je vous conseille de lire, intitulé : « *Aliénor d'Aquitaine, souveraine femme* », publié chez Flammarion.

Je ne vais pas reprendre tous les points que nous traitons chaque année, je suis allé à l'essentiel et l'essentiel pour 2025 c'est la mise hors d'eau du bâtiment des convers en attendant qu'un projet se dégage pour le réhabiliter et le renouveau du jardin monastique dans l'ancien cloître. En ce qui concerne les manifestations pour 2025, nous en avons parlé ce matin au CA. Je laisserai Mireille Chanet vous livrer nos décisions définitives ou nos projets.

Vous attendez impatiemment, et vous avez raison, l'intervention de notre ami François Gauthier. Je lui laisse avec plaisir la parole, le remerciant publiquement, en votre nom à tous, pour le travail titanesque qu'il a entrepris depuis des mois et pour les notes qu'il a pris le temps de rédiger pour guider notre action et ne pas sombrer dans les marais de la bureaucratie administrativo-politique. Il a le moral et ne recule devant aucune difficulté. Monsieur l'Ambassadeur, à vous de jouer !

Election des membres du tiers sortant :

Nous devons procéder maintenant, en vertu de l'article 10 de nos statuts, à l'élection des membres du tiers sortant de notre CA, c'est-à-dire ceux qui avaient été élus en 2022. En cas de réélection, ces administrateurs le seraient pour 3 ans. Sont renouvelables : Mireille Chanet, Olivier Destouches et Christian-Siméon Lundi. Nelly Teyant ayant démissionné du CA en 2024 pour s'occuper de son mari malade. Ils se représentent tous les trois. Qui est pour ? Nous les félicitons et les remercions de leur engagement au service de l'Étoile. Si des adhérents présents aujourd'hui veulent entrer au CA, nous les accueillerons avec plaisir car nos rangs s'éclaircissent entre les décès et les démissions. Les bonnes volontés se font rares.

Olivier DESTOUCHES



Rapport d'activité du président délégué

Chers amis,

Peu de temps après mon adhésion à l'association l'année dernière, j'avais proposé à notre conseil d'administration l'adoption d'un plan d'action que vous avez bien voulu rapidement approuver.

Aujourd'hui à l'occasion de notre assemblée générale, j'ai l'honneur de vous présenter un premier bilan de la mise en œuvre de ce plan et dessiner quelques perspectives pour sa poursuite dans les prochaines semaines.

Je commencerai tout d'abord par vous rappeler les grandes lignes du plan d'action (1). J'aborderai ensuite les réalisations obtenues et les sujets en cours (2). J'évoquerai enfin les prochaines étapes et les points qui me semblent les plus urgents à régler (3).

1 . Les grandes lignes du plan d'action.

Nous avons défini les priorités immédiates, qui étaient essentiellement l'élaboration d'un véritable état des lieux et le recensement des sources de financement. Nous avons également souligné l'importance des actions de communication. Dans une seconde partie nous nous étions interrogé sur l'élaboration d'un projet global visant à assurer non seulement la mise en œuvre de travaux de restauration, mais encore la création d'une offre d'accueil et d'animation sur le site, permanente ou semi-permanente augmentant son attractivité et son rayonnement de manière durable.

S'agissant de l'inventaire l'idée était de disposer d'un devis professionnel, émanant d'une expertise incontestée et nous permettant d'une part de discerner les urgences de travaux et d'autre part de justifier de demandes de financements. La coopération du Ministère de la Culture était au premier chef recherchée.

A partir de ce devis, il nous appartenait alors d'informer toutes les parties concernées (État, collectivités locales, et partenaires privés et mécènes potentiels) des besoins à satisfaire et des concertations à organiser.

Dans cette dynamique, il était aussi essentiel de donner à la communication et à

la sensibilisation une place importante, dans une logique de désenclavement afin de convaincre les partenaires, mais aussi élargir notre base de soutien, bien au-delà des adhérents et amis « traditionnels » de l'abbaye. Il fallait aussi que nous puissions réfléchir à un projet global pour le site, au-delà de la sauvegarde du bâti afin qu'il puisse trouver une vocation pérenne, redevenir attrayant, susciter des visites et des activités, jouer enfin un véritable rôle de développement local et de pôle d'intérêt pour la commune d'Archigny, son voisinage et si possible le département et la région.

Comment avons-nous progressé dans la réalisation de notre plan ?

Nous nous trouvons à mi-parcours.

2. Où en sommes-nous ?

S'agissant de l'état des lieux, la première étape était de demander au Ministère de la Culture de faire tout simplement son travail en nous indiquant les voies et moyens de parvenir le plus rapidement possible à l'évaluation des travaux d'urgence. J'ai pris l'initiative d'écrire, sur la base d'un lien personnel, au directeur de cabinet de la Ministre, Gaëtan Bruel, le saisissant de cette situation. Je recevais le 26 juin 2024 une réponse, témoignant de la connaissance du dossier par la DRAC et résumant tant la situation au regard du propriétaire et du délégataire de celui-ci, à savoir Grand Châtellerault, que des démarches à suivre. C'est un document de référence que nous devons utiliser et c'est d'ailleurs la première fois à ma connaissance que l'abbaye fait l'objet d'une correspondance émanant de la plus haute autorité, après le Ministre, de la rue de Valois . Depuis cette date, nous n'avons eu de cesse de faire produire cette évaluation des travaux, et finalement, grâce aux contacts de notre président, nous obtenions le 21 novembre 2024 le rapport de visite in situ de M. Frédéric Didier, ACMH, évaluant à une « centaine de milliers d'euros » les travaux d'urgence. La production d'un devis détaillé au-delà de cette évaluation, s'avère maintenant obligatoire et urgente.

En ce qui concerne la recherche de financements, nous avons organisé plusieurs visites sur le site, nous permettant de réfléchir aux sources disponibles et à la méthode. Je citerai la visite, l'été dernier de M. Jean-Michel Léniaud, ancien directeur de l'École des chartes et ancien inspecteur en chef des monuments historiques, à l'automne dernier celle de M. Pascal Lacamp, député de la circonscription, et fin décembre de Mme Françoise Vilain, responsable pour la Vienne de la Fondation du Patrimoine-avec laquelle nous

restons en contact et à laquelle notre président a remis il y a un mois la première version de notre projet de restauration. Tous ces interlocuteurs nous ont assuré de leur soutien et ont reconnu l'importance et la nécessité de sauver l'Abbaye.

Dans cette politique de communication les deux faits marquants de la célébration l'année dernière du 900^{ème} anniversaire, à savoir la monographie du professeur François Joyaux et le colloque du 8 juin auraient mérité cependant un impact médiatique à la hauteur de leur qualité. Nous souffrons d'une audience trop limitée et d'un traitement très partiel de l'information.

Nous avons à et égard décidé pour justement élargir notre audience traditionnelle et toucher le plus grand nombre, de réunir autour de nous, un certain nombre de « grandes personnalités » reconnues, et incontestables, en les invitant à manifester leur soutien, en signant un « appel de l'Étoile », destinée à populariser notre cause, à convaincre décideurs et partenaires, de l'urgence et de la nécessité d'agir et à inviter d'éventuels donateurs à s'engager.

Notre campagne de collecte était lancée en octobre dernier et s'est révélée très encourageante. A ce jour nous avons réuni en effet onze « grandes signatures » dont nous révélerons aujourd'hui le nom en publiant le texte de l'appel.

Inventaire et devis, sensibilisation et communication, élargissement de notre base de soutien, nous avons donc avancé sur ces différents fronts.

Il restait à élaborer et construire un « vrai projet de 'renaissance » pour notre abbaye afin que sa restauration ne soit pas seulement une œuvre de pierres mais encore de « pierres vivantes ». Nous nous y sommes consacrés.

Ce fut l'objet du document « l'Abbaye de l'Étoile, lieu de mémoire » dont nous vous proposons le texte au début de cette année.

Ce document (PJ) a servi de base au projet que notre président a donc transmis à Mme Vilain. Il développe deux idées essentielles :

- Ériger le monument en lieu de mémoire
- Valoriser le site en espace naturel d'exception

Je ne vais évoquer que brièvement les propositions que nous présentons dans le document, sachant qu'il sera annexé à cette intervention.

- Sur l'aspect historique : les « grandes heures de l'abbaye » peuvent être

à la base de nombreuses exploitations muséographiques et événementielles. Nous avons à ce stade choisi de privilégier le « moment acadien » de l'Abbaye, parce qu'il est documenté, reconnu, un peu célébré, mais aussi parce qu'il offre une possibilité de « désenclavement » de l'Abbaye. La mémoire acadienne fait déjà l'objet de plusieurs aménagement dans notre département et dans la région et offre une attractivité à ces sites au-delà même de la région. Profitons-en ! Pour consolider cette perspective, nous avons pris l'attache au début de l'année à Paris de la Délégation générale du Québec (avec M. Tremblay, premier conseiller) de la représentante de l'État du Nouveau-Brunswick à l'ambassade du Canada (Mme Kattie Lapeyre) et de la co-présidente de la Commission de la mémoire franco-québécoise, Mme Chantal Moreno. Tous nous ont encouragé à exploiter cette veine acadienne et à prendre contact avec leurs relais locaux.

- C'est ainsi que récemment nous avons rencontré ici même M. Alain Boureau correspondant de la Commission de la mémoire franco-québécoise, M. Massé-Daigle, président des « cousins acadiens du Poitou » (fermes de la ligne acadienne) et établi un contact avec Mme Font-Rafin, présidente de la Maison de l'Acadie du pays loudunais. Nous leur avons soumis un projet de protocole organisant une coopération entre nos associations pour la mise en place d'un réseau de sites acadiens et des actions communes.
- A ce jour l'association des « cousins acadiens du Poitou » y a répondu favorablement. Les deux autres associations ont une position plus réservée, préférant nous orienter vers une Fédération des associations acadiennes de France en cours de création et dont les statuts encore provisoires nous ont été communiqués. C'est un sujet dont nous devons discuter en sachant qu'il est de notre intérêt à trouver un mode opératoire amical et constructif de concertation avec ces associations, dans le respect de nos vocations respectives.

Il ne s'agit, précisons-le nullement d'oublier les autres « grandes heures » de l'Abbaye, en particulier celles de la période médiévale, mais d'attirer en quelque sorte à partir d'un épisode significatif et attachant, le public et nos partenaires vers nous et les amener à s'intéresser aussi au « temps long » de l'Abbaye.

- S'agissant du deuxième volet du projet, à savoir, la mise en valeur du cadre naturel et de l'environnement, nous n'avons à ce jour que peu

d'éléments concrets. Beaucoup dépendra d'ailleurs des évolutions des réglementations environnementales et du classement de la zone – en liaison aussi avec la « menace éolienne ». Notons cependant avec beaucoup de satisfaction le lancement du chantier d'insertion autour du jardin du cloître, qui ouvre des perspectives pour le développement de nouvelles visites et de projet (exploitation du petit verger). Il y a très sûrement un potentiel dans cette direction et il nous reste à le faire émerger.

Ceci me conduit à ma troisième partie.

3 . Et maintenant que faire ?

La priorité des priorités, la « mère des batailles » c'est toujours et encore la production du devis. Ce document conditionne comme vous le savez, l'ouverture des tables rondes des bailleurs de fonds, et à tout le moins le dialogue avec la Drac, – qui n'attendrait que cela selon Mme Vilain. Notre président est à la manœuvre.

Avec le devis, nous aurons à reprendre langue avec la Fondation du Patrimoine qui nous laisse entrevoir la possibilité d'une candidature au Loto du patrimoine et à l'appui de Stéphane Bern. Il y a toutes raisons de penser que notre dossier réunira les conditions d'éligibilité.

Sans attendre nous sommes en train de préparer un dossier de candidature au Grand prix du Pèlerin pour le patrimoine 2025 (date limite 30 avril) – dont la dotation n'est pas très élevée mais la notoriété grande. Notre président travaille de son côté pour le prix VMF de la Vienne.

- La phase de communication devra parallèlement prendre de la vitesse. Nous avons le matériel pour cela : les publications, le projet acadien, l'appel des onze...je redis l'importance des contacts avec la presse et les média, avec les élus aussi. Utilisons au mieux le relais formidable que devrait être notre site web.
- Nous avons aussi des rendez-vous importants qui doivent être bien préparés : l'inauguration par exemple des jardins – si inauguration il y a. Les journées acadiennes du 15 août et les journées du Patrimoine.

Tout cela implique davantage de contacts avec nos partenaires et au premier chef la DRAC qu'il nous faudra rencontrer dès la production du devis. Ensuite

les élus, en coordination avec M.le maire d'Archigny. C'est l'heure d'une réunion avec Grand Châtellerault, et aussi, sur un autre mode, avec le sous-préfet de Châtellerault - qui a dans son ressort cette ville mais aussi Loudun... Informons les de notre projet et faisons le point sur leur accompagnement. Ce sera l'occasion de souligner la dimension « développement local » de notre projet, dont ce territoire doit bénéficier avec tous ceux qui y vivent. Ce serait renouer d'une certaine manière avec le rôle historique de l'Abbaye dès sa création d'agent économique de sa petite région...

Voici chers amis une feuille de route pour les prochaines semaines. Il demandera beaucoup à l'association dont je sais le dévouement et l'engagement – je lui suis reconnaissant au passage pour son accueil et son climat d'amitié – mais ses moyens sont limités.

Je ne peux que souhaiter que d'autres membres nous rejoignent, que nos forces s'accroissent et nos moyens augmentent dans la nouvelle phase qui s'ouvre.

Ce n'est pas un hasard chers amis que le premier bâtiment que nous souhaitons sauver, soit celui des frères convers, les chevilles ouvrières du monastère. Faisons le vœu d'accueillir beaucoup de chevilles ouvrières pour faire vivre de nouvelles « grande heures » à notre chère Abbaye.

François GAUTHIER



Rapport financier présenté lors de l'Assemblée générale du vendredi 11 avril 2025 à l'Étoile

ASSOCIATION pour la SAUVEGARDE de l' ABBAYE DE L'ETOILE

BILAN DU 31/12/2024

ACTIF				2024	2023
VALEURS IMMOBILISEES					
	Val. Actuelle	Amortis.	Val. Nette		
Agencement	20452,63	20452,63	0,00		
Matériel	4129,50	4129,5	0,00		
M. de bureau	8134,49	8134,49	0,00		
	32716,62	32716,62			
			0		
IMMOBILISATION EN COURS					
STOCKS				2 811,50 €	2 811,50 €
VALEURS REALISABLES					
Adhérents					
Factures à recevoir sub					
Produits à recevoir					
Charges constatées d'avance					
VALEURS DISPONIBLES				21 887,86 €	22 976,11 €
Crédit Agricole				4 265,18 €	3 268,54 €
Livret crédit				2 026,90 €	4 561,43 €
livret A				15 438,18 €	14 988,54 €
Caisse <i>e p e c c</i>				157,60 €	157,60 €
TOTAL				24 699,36 €	25 787,61 €

fait le 31/12/24
Olivette Valet

COMPTE D' EXPLOITATION 2024

DEBIT	2024	2023	CREDIT	2024	2023
ACHAT	3 944,08 €	1 927,09 €	VENTES	1 672,75 €	123,00 €
Achats librairie	3 421,60 €		Vente librairie	1 615,00 €	108,00 €
Achats souvenirs			Vente cartes postales		
Divers			Boissons		
Frais manifestations sacem			Souvenirs		15,00 €
Frais conférences	54,00 €				
Frais spectacles		1 906,29 €	Enveloppes timbrées	57,75 €	
Frais concerts	447,50 €				
voyage					
Fournitures administratives	20,98 €	20,80 €	ACTIVITES	2 509,00 €	2 905,00 €
Achat petit matériel			Entrées	664,00 €	660,00 €
			Conférences		85,00 €
Frais de chantier			Concerts		2 160,00 €
Variation inventaire			Manifestations colloque	1 845,00 €	
			Spectacles		
SERVICES EXTERIEURS	3 569,50 €	1 723,45 €			
Assurances	666,00 €	641,00 €	SUBVENTIONS	3 000,00 €	
Abonnements			Région		
frais de fonctionnement colloque	1 919,28 €	59,63 €	sorégies		
Annonces publicité			Département		
Frais de bulletin	984,22 €	1 022,82 €	Communauté d'agglomération		
Entretien batiments			Commune d'Archigny		
Don église d archigny			virement livret A	3 000,00 €	
CHARGES EXTERNES	2 539,71 €	1 761,59 €	PRODUITS DIVERS	5 936,65 €	6 770,60 €
Déplacements	184,20 €	158,60 €	Cotisations et dons	4 070,00 €	5 160,00 €
voyage decouverte			Dons divers	125,00 €	217,60 €
Affranchissements	78,09 €	139,20 €	Produits divers		
Téléphone+internet	55,77 €	22,79 €	Contributions bénévoles **	1 741,65 €	1 393,00 €
contributions bénévoles **	1 741,65 €	1 393,00 €			
Frais bancaires		3,00 €			
Cotisations adhesion	60,00 €	45,00 €	PRODUITS FINANCIERS	495,12 €	410,38 €
Documentation			Subventions virées à résultat		
Charges diverses	420,00 €		Interet compte CA (livret A & LCD)	495,12 €	
AMORTISSEMENTS					
RESULTAT EXERCICE (bénéfice)	3 560,23 €	4 796,85 €	RESULTAT EXERCICE (déficit)		
TOTAL	13 613,52 €	10 208,98 €		13 613,52 €	10 208,98 €

Fait le 31/12/2024
Olivette VALET

Olivette VALET

2023

Revue de presse pléthorique

Pas moins de trois articles dans la Nouvelle-République (NR), un reportage de FR3 Poitou-Charentes, une réponse de Jacky Roy, le maire d'Archigny auront suivi la lettre de Jean-Pierre Abelin, Président de G.C. annonçant que l'Agglomération châtelleraudaise renonçait à l'abbaye de l'Étoile. Il semble que la décision de G.C. ait mis le feu aux poudres !

On se plaint régulièrement, et à juste titre, que la presse locale ne relaie pas les informations concernant l'abbaye de l'Étoile. Le meilleur exemple n'est pas vieux : l'année dernière, le 8 juin exactement, l'Association organisait un colloque avec des universitaires pour les 900 ans de l'abbaye. Aucun article ni photo sur cet événement qui aurait dû pourtant intéresser les journalistes. Cette fois, il a suffi que G.C. décide de « se débarrasser » de l'abbaye, trop encombrante à son goût, pour que l'affaire intéresse la presse et fasse le « buzz » au niveau régional.

Trois articles en 8 jours (voir ci-après) et un début de polémique entre G.C. et le maire d'Archigny auront alimenté le débat. Du coup, Madame Lavrard, vice-présidente de G.C., chargée du patrimoine, s'est sentie obligée d'attaquer l'abbaye sans raison. Pour ne pas envenimer le débat, je n'ai pas répondu sous forme de droit de réponse mais voici le texte que je voulais envoyer à la presse et que je garde en réserve. Je vous en réserve la primeur.

« Madame Lavrard dénigre par des propos mensongers l'abbaye de l'Étoile dont l'entretien lui incombait en sa qualité de gestionnaire. En conséquence, elle nuit aussi à l'Association chargée de la faire vivre, la faire connaître et œuvrer à son rayonnement. Écrire que l'intérêt de l'abbaye est « *limité* » et que « *l'attrait n'est pas touristique mais patrimonial* », comme si l'on pouvait séparer les deux, est ne rien connaître à l'abbaye cistercienne de l'Étoile et jouer, de plus, contre son camp. Si tous les monuments classés gérés par G.C. sont traités avec autant de désinvolture, il y a lieu d'être inquiet sur l'avenir du patrimoine classé et non classé de la région châtelleraudaise ».

Mail de Jacky Roy, maire d'Archigny à Mme Corinne Guyot.

Madame la Conservatrice des monuments historiques,

Je vous transmets ci-joint pour votre information un courrier du Président de l'agglomération de Grand-Chatellerault m'informant de sa décision de restituer l'abbaye de l'Étoile à la commune d'Archigny. Cette décision fera l'objet d'une délibération du Conseil Communautaire.

Il est bien évident que la commune d'Archigny n'a aucun moyen lui

permettant de faire face à l'urgence des travaux indispensables au maintien du bâti dans son état actuel.

Je déplore également l'état d'abandon dans lequel l'agglomération a laissé ce site pour lequel aucun travail d'entretien n'été réalisé ces dix dernières années.

La municipalité, l'association de sauvegarde de l'abbaye de l'Étoile, l'association de Cousins Acadiens du Poitou, ainsi que de nombreuses personnalités universitaires ou politiques sont très attachées à la survie de ce site chargé d'histoire et souhaitent trouver les moyens permettant d'envisager sa restauration.

Monsieur Frédéric Didier travaille actuellement sur le chiffrage d'un tel projet.

Je reste donc à votre écoute, Madame la Conservatrice pour les conseils et dispositions dont vous pourriez me faire part pour avancer sur un projet, compte tenu de l'abandon de l'agglomération.

Je vous remercie par avance pour l'intérêt que vous porterez à cette situation et je vous adresse mes respectueuses salutations.

~~~~~

## châtelleraut et son pay

Vendredi 23 mai 2025

### patrimoine

## Abbaye de l'Étoile : ils réagissent

**C**omme elle l'avait annoncé, la vice-présidente de Grand Châtelleraut, Maryse Lavrard, a reçu le maire d'Archigny, Jacky Roy, ce jeudi 22 mai, pour évoquer le dossier de l'abbaye de l'étoile, dont l'agglomération ne veut plus assurer la gestion. « Elle m'a annoncé que l'agglomération allait me faire une proposition prochainement, elle ne m'en a pas dit plus », déclare Jacky Roy dans la foulée de l'entretien à huis clos.

Le sujet ne laisse pas insensible, à Archigny. Dans un communiqué, le conseiller régional Rassemblement national, Éric Soulat considère que « l'existence même de ce monument historique est menacée » par la décision de Grand Châtelleraut. « Comment

une commune de 1.060 habitants, subissant des baisses de subventions et des dotations de l'État, pourrait-elle assumer le poids d'un monument historique comme celui-ci ? [...] L'Abbaye de l'Étoile est un symbole du rayonnement de notre département, nous devons la sauver », écrit ce qui veut se présenter aux prochaines municipales à Archigny.

### « La bonne échelle c'est le département »

Pour le sculpteur local Gilles Fromonteil, qui siège au conseil d'administration de l'association de sauvegarde de l'abbaye de l'Étoile, il serait « illusoire » de confier la mission « urgente » de « survie » du site à la commune d'Archigny, « qui n'a ni les

moyens financiers, ni les compétences théoriques ». Une « gestion par des fondations privées » serait une idée « à courte vue, au gré des conjonctures », pense-t-il aussi.

« La bonne échelle pour sauvegarder puis restaurer cette abbaye, c'est le niveau du département de la Vienne, croit-il. L'est du département, " entre Vienne et Gartempe " regorge de trésors patrimoniaux [...] Sauver l'abbaye de l'Étoile, c'est [...] l'insérer dans un parcours, créer des relations positives à tous ces lieux, établir un vrai projet d'exigence fondé sur la sincérité du projet et de la beauté de sa mise en œuvre. »

A.F.

## L'agglomération ne veut plus de l'abbaye de l'Étoile

**G**rand Châtellerault ne veut plus assumer l'aménagement et l'entretien de l'abbaye de l'Étoile à Archigny et « souhaite restituer » le bien à son propriétaire, la commune d'Archigny. Le président Jean-Pierre Abelin l'a fait savoir au maire, Jacky Roy, dans un courrier daté du 5 mai 2025.

« Ce site, protégé au titre des monuments historiques, a fait l'objet de nombreuses interventions [...] depuis une quinzaine d'années, pour un montant approximatif de 100.000 € TTC, explique le patron de l'agglomération dans cette lettre que nous avons pu consulter. Grand Châtellerault en assure son maintien en l'état. [...] La conservation et la restauration, dans les meilleures conditions, [...] des bâtiments nécessiteraient un investissement extrêmement lourd que

Grand Châtellerault ne pourra assurer dans les années à venir. »

### Le maire allume « Mme Lavrard »

Pour Jean-Pierre Abelin, la commune d'Archigny est « la plus à même d'identifier les partenaires aptes à gérer et donner un avenir à ce bien (mécénat, vente au privé, projet communal...) ».

Le conseil communautaire se positionnera d'ici l'été sur ce projet de restitution. Au bout du compte, « la décision sera rendue effective par arrêté préfectoral », précise le président.

Le maire d'Archigny, Jacky Roy, ne cache pas sa colère à la réception de ce courrier. Il tient pour responsable la vice-présidente Maryse Lavrard : « On sait bien que ce qui n'est pas à Châtellerault

n'intéresse pas Mme Lavrard, ironise-t-il. Pour un nouveau chapiteau au Chillou, on trouve des moyens mais pour notre abbaye... Il y a bien longtemps que rien n'est fait, le bâti est en très mauvais état, il y a un gros trou dans la toiture du bâtiment des convers... »

### « C'est lamentable »

« L'agglomération fait le choix de nous la restituer, et rien ne l'en empêche, poursuit Jacky Roy. Mais notre commune n'a absolument pas les moyens de faire quoi que ce soit ! C'est une décision lamentable par rapport à ce patrimoine de grande valeur, classé, reconnu. Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage. »

Ancien monastère de moines cisterciens, l'abbaye de l'Étoile est la seule abbaye cistercienne du Poitou où le plan bernardin soit encore parfaitement lisible. Établie en 1124, elle a prospéré au 13<sup>e</sup> siècle. Elle a été supprimée lors de la Révolution française. Depuis 1982, l'Association pour la sauvegarde de l'abbaye de l'Étoile contribue à la valorisation du site.

Anthony Floc'h

Ni l'agglomération, ni sa vice-présidente Maryse Lavrard n'ont donné suite à notre sollicitation.

(1) L'agglomération exerce depuis 2002 la compétence de construction, aménagement et entretien de l'abbaye de l'Étoile, équipement culturel classé d'intérêt communautaire.



Les bâtiments de l'abbaye de l'Étoile sont en mauvais état.  
(Photo cor. NR-CP Carole Pouvreau)

## Abbaye de l'Étoile: l'association réagit

**A**près l'annonce de Grand Châtelleraut de transférer la gestion de l'abbaye de l'Étoile à la commune d'Archigny, propriétaire du site, l'association de sauvegarde de l'abbaye de l'Étoile réagit.

« La décision de Grand Châtelleraut ne surprend que ceux qui ne connaissaient pas le dossier, écrit le président, Olivier Destouches. Nous avons perdu près de dix ans. [...] Dès le transfert de compétence, les relations entre l'agglomération et l'association ont été quasi inexistantes. [...] Le plus grave est que Grand Châtelleraut n'a rien fait sur le bâtiment des convers, le laissant se dégrader progressivement jusqu'à atteindre un état plus que préoccupant ».

### Une « inertie coupable »

Devant cette « inertie coupable », l'association a fait venir, en novembre 2024, Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques. Qui, devant l'état du bâtiment, a « écrit aussitôt à la Direction régionale des affaires culturelles ».

« Heureusement, poursuit Olivier Destouches, les choses bougent et l'association, soutenue



L'abbaye de l'Étoile est un ancien monastère de moines cisterciens, à Archigny. (Photo cor. NR-CP, Carole Pourveau)

par le maire d'Archigny et grâce au travail de François Gauthier, ancien ambassadeur de France, fait le maximum comme un appel pour sauver l'abbaye de l'Étoile signée par onze personnalités de premier plan en matière de patrimoine dont, sur le plan local, le professeur Favreau et le regretté Martin Aurell. »

### Réunir 80.000 €

Trois dossiers ont été montés, annonce l'association: pour le concours du Grand Prix Pèlerin du patrimoine, pour celui des Vieilles maisons françaises de la Vienne et pour la Fondation

du patrimoine. Objectif: « Recueillir d'urgence 80.000 € HT pour sauver le bâtiment des convers, principal souci de l'association. »

« Avec l'aide de tous et sous la responsabilité de la commune d'Archigny, nous allons y arriver car notre détermination est sans faille et ce défi mérite qu'on le relève au nom de l'héritage cistercien, de la protection de la nature et des paysages sans éoliennes et, bien sûr, du patrimoine de proximité », termine le responsable associatif.

Anthony Floc'h

## ... La réponse sèche de Maryse Lavrard

**A**près son coup de colère, le maire d'Archigny, est reçu par Grand Châtelleraut ce jeudi matin. « On a une proposition à lui faire », réagit, sans en dire plus, la vice-présidente chargée du patrimoine, Maryse Lavrard. Qui reproche à Jacky Roy d'avoir « étalé dans la presse » le courrier du président Abelin. « Il aurait mieux fait de nous contacter et venir discuter du fond. »

L'élue affirme que le maire d'Archigny n'a « rien découvert » dans cette lettre: « On lui en avait fait part par oral en juillet 2024. Il n'était pas fermé

mais n'a jamais donné de réponse. Pire, sans même nous en parler, il nous a adressé un devis de maîtrise d'œuvre (de 10.000 €) à régler. C'est gonflé! »

« Il n'y a pas de dialogue avec l'association ni avec le maire. Qui vote contre tout à l'agglomération, qui confond tout: le chapiteau de cirque, c'est la culture, pas du patrimoine, ce ne sont pas les mêmes budgets. Le chapiteau, un dossier singulier, profite à beaucoup de monde », tance Maryse Lavrard.

« Ce n'est pas avec les sous de la commune ou de l'agglomération qu'on pourra réhabiliter ce site, ajoute-

t-elle. Sauf que l'agglomération ne peut pas le vendre car elle n'est pas propriétaire, c'est la commune. » La vice-présidente ne juge pas opportun de réhabiliter le bâtiment des convers, d'un intérêt « limité ». Elle considère que « l'attrait » de l'abbaye de l'Étoile n'est « pas touristique » mais « patrimonial ». Cependant, « il y a des limites aux moyens qu'on peut donner. D'autres sites emblématiques de l'agglomération comme l'abbaye de Lençloître, le Haut-Clairvaux... mériteraient d'être pris en charge et ne le sont pas. »

A.F.

## Lettre-plaidoyer de François Gauthier

*Vous découvrez la lettre-plaidoyer rédigée par François Gauthier et destinée à tous les « décideurs » ou personnalités influentes du monde politique, culturel et, plus généralement, à tous les défenseurs du Patrimoine, matériel ou immatériel.*

*Naturellement, chacun peut prendre son « bâton de pèlerin », solliciter ses relations ou connaissances afin qu'elles signent ce texte important. Il a pour objectif de crédibiliser notre action, de soutenir nos démarches auprès des élus et, in fine, de sensibiliser non seulement l'opinion publique mais surtout d'éventuels mécènes ou investisseurs publics ou privés. Nous vous informerons de son bon déroulement dans le temps et de l'effet mobilisateur de cette lettre.*

### Il faut sauver l'abbaye de l'Étoile !

Nous avons été informés par l'Association de sauvegarde de l'abbaye de l'Étoile du péril imminent qui pèse sur ce monument, petite abbaye cistercienne dont on a célébré l'année dernière les neuf cents ans... Des rapports récents ont montré que de graves désordres menacent de ruiner ses bâtiments encore debout : le bâtiment des convers, construit au XIII<sup>ème</sup> siècle, comme l'abbatiale elle-même sont en danger de mort. Si des travaux d'urgence ne sont pas entrepris, l'ensemble va disparaître.

Faut-il s'y résigner ?

Nous ne le souhaitons pas.

Historiens, architectes, experts du patrimoine, engagés depuis des années dans l'étude, la recherche ou l'action culturelle, nous apprécions en effet hautement la valeur de ce site, classé monument historique en 1991.

Nous estimons que l'abbaye est un témoin précieux de l'empreinte monastique en Poitou, où se lit encore le plan original et où subsiste un très ancien bâti. Le site qui l'abrite à Archigny, au cœur d'une nature tranquille et préservée, ajoute à sa grâce et à sa beauté.

Nous savons aussi que l'abbaye est un lieu de mémoire, riche d'une tradition d'études et de spiritualité, illustrée par les œuvres du grand abbé Isaac de l'Etoile au XII<sup>ème</sup> siècle ; elle a été enfin un lieu d'accueil : des Acadiens chassés de la Nouvelle-France y trouvèrent refuge au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Elle a ainsi grandement contribué à l'histoire locale, à son patrimoine architectural et à son environnement naturel. **Elle mérite d'être sauvée.**

Restaurée, l'abbaye sera un atout pour le développement local.

Nous appelons les autorités concernées, les responsables du patrimoine, comme tous les acteurs locaux et régionaux, comme tous ceux qui veulent préserver et développer un site en danger, d'engager dès que possible une réflexion et une action pour entreprendre les travaux d'urgence qui s'imposent.

### Liste des signataires :

Professeur **Martin Aurell**, ancien directeur du CESCO de Poitiers (décédé le 7 février 2025),

Madame **Claire Boisseau**, Docteur en histoire médiévale, CNRS,

Professeur **Robert Favreau**, historien et archiviste, ancien directeur du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale de Poitiers (CESCM),

Madame **Dominique Hervier**, Conservateur général honoraire du Patrimoine,

Professeur **François Joyaux**, Docteur d'État en Histoire, professeur honoraire aux Langues O, auteur de la première monographie sur l'abbaye de l'Etoile,

Monsieur **Julien Lacaze**, Président de l'Association Sites et Monuments,

Monsieur **François Launay**, Président de la Charte européenne des abbayes et sites cisterciens,

Monsieur **Jean-Michel Léniaud**, ancien Directeur de l'Ecole nationale des Chartes,

Monsieur **Olivier de Rohan-Chabot**, Président du Conseil d'Administration de la Fondation pour la sauvegarde de l'art français,

Monsieur **Benoît Rouzeau**, Maître de conférences à l'Université de Picardie, spécialiste des cisterciens,

Professeur **Cécile Voyer**, Directrice du CESCO de Poitiers.



L'association de sauvegarde de l'Abbaye de l'Étoile (86 Archigny) a l'honneur de s'adresser à vous, au moment où l'état de péril de cet ensemble monastique a atteint un seuil critique. Forte aujourd'hui du soutien d'éminents historiens et de spécialistes nationaux du patrimoine qui ont bien voulu témoigner, à notre invitation, de l'éminent intérêt du site en signant un « l'appel solennel » dont nous vous prions de trouver ci-joint copie, notre association lance un cri d'alarme.

**La survie de l'Abbaye est désormais une affaire de mois. Elle a besoin de vous.**

Comme vous l'avez sans doute relevé, l'Abbaye de l'Étoile a très récemment été évoquée par la presse régionale. Plusieurs articles courant mai, du quotidien « La Nouvelle République », ainsi qu'un reportage dans le magazine local de FR3 Poitou-Charentes (cf <https://we.tl/t-WSnwzBdlfs>) ont en effet rendu compte de la situation dégradée de cet ensemble de bâtiments monastiques cisterciens, classé monument historique. A l'occasion d'un débat entre la collectivité jusqu'alors gestionnaire du site, à savoir Grand Châtellerault, et celle propriétaire, la commune d'Archigny, a été enfin porté à la connaissance du grand public l'état de péril de l'édifice et l'urgente nécessité de mettre en œuvre les indispensables travaux de sauvegarde assurant sa survie et que nous réclamons depuis des années.

Il était temps.

Notre association, en pleine coordination avec M. le Maire d'Archigny est actuellement en contact avec la DRAC de la région Nouvelle-Aquitaine, et a élaboré un projet transmis à la Fondation du Patrimoine. Elle a par ailleurs candidaté au Grand Prix du Patrimoine 2025 du magazine Le Pèlerin, ainsi qu'au prix annuel de l'association Vieilles Maisons françaises, dans la Vienne. Elle continuera d'alerter le plus large public.

**Mais sans l'engagement premier des collectivités publiques, il sera difficile de stimuler une plus large mobilisation.** Les enjeux du sauvetage de l'Abbaye, comme le soulignent nos prestigieux signataires de l'Appel solennel, sont multiples et d'intérêt général.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toute information complémentaire et espérons que, très vite, l'Abbaye, dont on a célébré l'année dernière le 900<sup>ème</sup> anniversaire, continuera à vivre et à demeurer un site marquant de notre patrimoine.

Nous vous assurons, M. de notre respectueuse considération.



## Merci !

Au nom du Conseil d'Administration (CA), je voudrais de tout cœur remercier **Olivette Valet et Mireille Chanet** pour leur engagement total au service de l'abbaye de l'Étoile et pour leur investissement personnel tout au long de cette quinzaine d'années (Olivette a été élue au CA en 2008 et Mireille en 2012), souvent au détriment de leur vie de famille ou personnelle. Quand j'ai reçu votre lettre de démission de vos fonctions et non du CA, j'étais à la fois ému et désemparé. Comment pourrai-je continuer à travailler sans mes deux « anges gardiens » qui assuraient la bonne marche de l'Association et en étaient le cœur et l'âme à la fois.

Elles sont, à mes yeux, indissociables tant elles portent l'Association depuis tant d'années, Olivette comme trésorière, Mireille comme secrétaire, qu'on les croyait éternelles ! Sans elles, je me sens un peu seul, en tout cas impuissant devant la tâche qui nous attend encore à l'abbaye. Ce qui est irremplaçable est que je pouvais non seulement compter sur elles en toutes circonstances mais m'appuyer sur elles dans tous les actes de la vie de l'Association, des plus simples aux plus compliqués.

**Olivette** avait été formée à bonne école avec Jacques Lonhienne, non seulement ancien maire d'Archigny et Président de l'Association mais surtout expert-comptable de profession. Rien qu'à voir les tableaux des comptes qu'Olivette nous présente chaque année (bilan et compte d'exploitation), on voyait tout de suite la marque d'une grande professionnelle et non un petit bricolage comptable comme dans tant d'associations. Sa compétence n'avait d'égal que sa discrétion et son honnêteté qui nous a joué des tours puisque les différentes collectivités territoriales (commune, département, CAPC puis GC) trouvaient que nous étions trop riches et, qu'en conséquence, nous n'avions pas besoin de subventions. En fait, les comptes étaient bien gérés et, contrairement à beaucoup d'associations, il n'y avait aucune gabegie ou utilisation abusive des fonds. Merci Olivette pour tant de rigueur qui t'honore !

Je ne saurais oublier les qualités éminentes de cuisinière d'Olivette. Je l'appelais en souriant notre trésorière-cuisinière. Il est vrai que le brassage de sommes d'argent peut être considéré comme une sorte de cuisine plus ou moins ragoûtante ou opaque. Ce n'était évidemment pas le cas d'Olivette.

Que ce soit pour le repas de Nouvel An, longtemps préparé par elle avec l'aide de Mireille, les pots après les manifestations ou les réunions avec une note salée et sucrée, il y avait toujours la « patte », le « tour de main » de notre

maître-ès cuisine. Du grand art qui a souvent régalié nos palais ! Pour ta gentillesse, tes compétences, ta disponibilité, surtout après le décès subit de ton cher mari, je voudrais te dire tout simplement un grand merci. C'est le mot le plus simple de la langue française qui te convient le mieux. Heureusement, tu restes encore au CA car j'avais décidé de partir en même temps que mes deux « mousquetaires » !

**Mireille**, rassure-toi, je ne t'oublie pas et comment pourrai-je le faire, tu étais en quelque sorte mon cerveau droit, la mémoire de l'Association tant tes compte-rendus de réunions étaient précis, fidèles et concis et tes courriels de convocation ou autres empreints d'humanité et de chaleur toute méridionale. On voyait bien là la femme de militaire. Tu avais aussi l'art de nous préparer des affiches, clé en main, qui auraient fait pâlir un professionnel.

Toujours disponible, bien au-delà de tes responsabilités du secrétariat, tu arrivais souvent la première et repartais la dernière, le travail accompli, tout étant rangé, en ordre. Avec Olivette, tu mettais aussi la main à la pâte pour préparer, servir goûters, boissons et autres cocktails. Je n'oublierai pas le fameux déjeuner du 9ème centenaire de l'abbaye de l'Étoile, le 8 juin 2024 où vous avez relevé le défi, véritable gageure (je n'y croyais pas) de préparer un repas pour 130 personnes, servi à table à la russe. Chapeau, les artistes ! Mireille, c'était aussi la compétence, la ponctualité, la gentillesse, l'honnêteté, toutes qualités mises au service de l'abbaye. On pouvait compter sur elle et, en mon absence (cela m'arrivait malheureusement), elle pensait à tout, veillait sur tout et n'oubliait rien d'essentiel. On pouvait se reposer sur elle en toute confiance.

Mesdames, des femmes comme vous, on n'en trouvera plus. Vous avez été des exemples vivants d'un dévouement total au service d'une cause qui nous dépasse tous. Toi aussi Mireille, malgré la santé préoccupante de Robert, ton mari, tu restes au CA. Vous continuez à m'accompagner. Je vous en remercie et croyez-moi, vous resterez toujours dans un coin de ma mémoire et surtout dans mon cœur avec toute la reconnaissance que je vous dois pour toutes ces années sans l'ombre d'une dispute, d'une incompréhension ou d'une méfiance réciproque. **MERCI**

**Olivier DESTOUCHES**



### Décès de Martin Aurell (1958-2025)

Nous avons tous été frappés en apprenant la mort subite du grand médiéviste Martin Aurell qui avait honoré de sa présence notre colloque de l'année dernière pour fêter les 900 ans de l'abbaye de l'Étoile. Le titre de sa conférence était : « *Isaac de l'Étoile, Henri II d'Angleterre et la critique de la croisade* ». Je l'avais également rencontré à Châtellerault où il nous avait parlé avec brio de « *Richard Cœur de Lion* ». Professeur d'histoire médiévale à l'Université de Poitiers depuis 1994, il avait dirigé le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM) de 2015 à 2022 avant d'être remplacé par Cécile Voyer. Il venait juste de publier son dernier ouvrage : « *Aliénor d'Aquitaine, souveraine femme* » chez Flammarion. Cet ouvrage remarquable est une somme, l'ouvrage définitif sur cette grande reine, sans doute née et morte à Poitiers et non à Fontevraud dont la vie couvrit tout le XII<sup>ème</sup> siècle. J'ai pensé qu'il était intéressant de publier intégralement l'hommage rendu à Martin Aurell par l'une de ses anciennes étudiantes qui a soutenu sa thèse sous sa direction. Notre ami mérite bien qu'on lui décerne un éloge *post mortem* amplement mérité.



## Martin Aurell, l'historien qui a dénoirci le Moyen Âge

*Brutalement disparu, le médiéviste Martin Aurell (1958-2025) restera comme l'un des grands historiens du Moyen Âge. Les travaux magistraux de cet homme de foi auront contribué à "dénoircir" la société médiévale et la dépouiller des fantasmes qui l'entourent, du roi Arthur à Aliénor d'Aquitaine en passant par les croisades. L'une de ses anciennes élèves qui a soutenu sa thèse sous sa direction, Amicie Pélissié du Rausas, lui rend hommage.*

Il y a des hommages que l'on n'imagine pas devoir écrire. Martin Aurell, professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université de Poitiers, s'est éteint soudainement le matin du 8 février à son domicile nantais, à l'âge de 66 ans. Cet immense médiéviste était aussi un chrétien fervent, à la "foi tranquille" dans un monde universitaire parfois rude. Passionné par un Moyen Âge à la réputation si ambivalente, il s'est attaché à le dépoussiérer avec une érudition sans faille, sans jamais céder aux sirènes d'un passé idéalisé.

### Dans le sillage de Georges Duby

De Barcelone, sa ville natale, il avait gardé un accent qui faisait chanter son français impeccable — et une loyauté inconditionnelle au Barça... Il fait ses premières armes à Aix-en-Provence, dans le sillage du grand médiéviste Georges Duby ; travailleur acharné, il achève en 1983 (en deux ans !) une thèse consacrée à la puissante famille provençale des Porcelet. En 1994, il est nommé professeur à l'université de Poitiers. Dans l'ancienne capitale du duché d'Aquitaine, il s'impose comme un spécialiste des Plantagenêts, la dynastie angevine qui a gouverné l'Angleterre — et une partie de la France — aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Entre 2016 et 2022, il y dirige le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM), un véritable "hub" de la recherche sur le Moyen Âge.

*Passionné par un Moyen Âge à la réputation si ambivalente, il s'est attaché à le dépoussiérer avec une érudition sans faille, sans jamais céder aux sirènes d'un passé idéalisé.*

Gigantesque a été son œuvre et l'inventorier aujourd'hui, alors que le fil de son labour vient de se rompre si brutalement, a quelque chose d'éprouvant. Martin Aurell était un de ces savants à l'érudition éblouissante : aussi à l'aise avec le latin que l'anthropologie, maîtrisant sans peine quatre langues vivantes et fin

connaisseur de l'art militaire, il avait acquis tous les outils d'une compréhension totale de cette société médiévale qu'il a tant contribué à "dénoircir". Il avait aussi ce talent et cette appétence, rares chez les scientifiques, pour la transmission de son savoir, dont témoignent ses ouvrages aussi utiles aux spécialistes qu'abordables pour les passionnés. Il y a eu les troubadours et toute cette société courtoise, dont Martin avait voulu saisir les interactions avec le politique et la violence de son temps et que l'on rencontre avec bonheur dans *La Vielle et l'Épée* (1989). En 2022, avec Michel Pastoureau, il avait fait paraître une édition impeccable et abordable des romans arthuriens (*Les Chevaliers de la Table ronde*, Gallimard). Il y avait aussi la parenté et le mariage, explorés entre autres dans le comté médiéval de Barcelone (*Les Noces du comte*, 1995) ; et bien sûr, la chevalerie, à la fois codifiée et brutale, que l'on trouve exposée avec une grande clarté et un foisonnement d'exemples dans *Le Chevalier lettré* (Fayard, 2011).

### **Une synthèse magistrale sur les Plantagenêts**

Mais les Plantagenêts ont sans aucun doute été la grande passion de sa vie intellectuelle : innombrables ont été les articles et les colloques consacrés par lui à cette dynastie angevine au sang chaud, matrice des dynamiques de pouvoir qui façonnèrent l'Europe de l'Ouest pendant deux siècles. La grande Aliénor, Richard Cœur de Lion et Jean sans Terre ne seraient pas les mêmes aujourd'hui sans Martin Aurell. En 2004, il convoquait dans une synthèse magistrale l'histoire politique, l'anthropologie familiale et la littérature arthurienne pour reconstituer cette formidable construction politique que fut l'empire des Plantagenêt. Tout l'ouest du royaume de France, de la Normandie aux Pyrénées, y était raconté et replacé dans l'immense espace contrôlé par Henri II d'Angleterre et ses descendants (*L'Empire des Plantagenêts*, Perrin, 2004).

Sa grande réussite a été d'hybrider les compétences des chercheurs britanniques et français, et de contribuer à une meilleure connaissance des archives de part et d'autre de la Manche. À l'automne 2024, sa dernière grande œuvre, la biographie d'Aliénor (Flammarion) venait couronner trente ans de recherches sur cette souveraine femme des Plantagenêts. On ne lit pas sans émotion son avant-propos, qui prend les allures d'un testament intellectuel... Récompensé par le prix de la biographie du *Point*, l'ouvrage est déjà un succès de librairie, signe que son auteur a su conjuguer fascination contemporaine pour le Moyen Âge et exigence de la recherche.

## Mise au point sur les croisades

Car Martin Aurell était un inlassable passeur du passé. Passionné par la société médiévale dans son ensemble, il avait l'audace de pratiquer des incursions en dehors de ses thématiques de recherche traditionnelles. En 2013, il publiait chez Fayard un superbe ouvrage sur les *Chrétiens contre les Croisades* : impeccablement documenté, d'une grande clarté et sans parti pris idéologique, ce livre mettait en lumière les résistances médiévales au projet d'une défense de la foi par la violence. À partir des écrits des théologiens des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle, des chants des troubadours ou encore des manuels d'inquisiteurs, Martin Aurell présentait une croisade "à jamais ternie par son péché originel", bien plus ambivalente dans les mentalités médiévales qu'on ne l'imagine.

### *Martin Aurell était un inlassable passeur du passé*

C'est un Moyen Âge hésitant avec lui-même, tâtonnant dans la recherche d'une vérité de l'action, qui émerge de ce livre et qui fascine le lecteur. En 2025 paraîtra d'ailleurs un ouvrage collectif intitulé *Croisades : histoire et idées reçues*, que Martin Aurell codirigeait, et dans lequel on trouvera des mises au point sur toute sorte de thématiques rigoureusement dépouillées de leur gangue de fantasmes : djihad, femmes, États latins d'Orient, sac de Constantinople... Dans un autre domaine, il s'était passionné pour les épées médiévales : les mythiques *Excalibur*, *Durendal*, *Joyeuse*, sont les héroïnes d'un très beau petit livre paru en 2020. De la forge incandescente aux deux glaives séparant symboliquement le politique du religieux en passant par les lames arthuriennes, Martin Aurell examine cet objet si lié à nos représentations du Moyen Âge avec brio et clarté.

## Le dialogue histoire et société

Dans le monde universitaire, on ne compte pas les colloques qu'il a organisés, ni les séminaires en France et dans le monde où il acceptait volontiers de se rendre — au prix, parfois, d'une grande fatigue. Irremplaçable coordinateur d'événements, il laissait les chercheurs jeter des idées, interagir et avancer dans la compréhension du passé, dans une salle de colloque aussi bien qu'autour des bonnes tables de la cité pictavienne. Les catalogues d'expositions et les ouvrages coédités avec des partenaires régionaux qui jalonnent son immense bibliographie témoignent de sa capacité à faire dialoguer histoire et société. En retour, les frottements entre le passé et le présent alimentaient sa recherche et

son enseignement, le conduisant à regarder toutes les séries inspirées par le Moyen Âge, de *Kaamelott* à *Game of thrones*. Il était aussi féru de roman historique et de fiction, qu'il recommandait avec un enthousiasme de lecteur non feint, et répondait volontiers aux sollicitations médiatiques, convaincu qu'il était du "devoir" du chercheur de mettre son travail à la disposition de la société.

Reste, tout entier, le paradoxe de la personnalité de cet immense historien. Car ce sont bien ces qualités humaines qui ont fait de Martin Aurell un chercheur et un homme si apprécié de ses pairs, de ses étudiants et du grand public, comme l'ont montré, de manière émouvante, les centaines de messages de condoléances reçus par ses amis et collègues au lendemain de son décès. Ce scientifique à la renommée internationale était d'une simplicité déconcertante dans les relations humaines comme dans les enseignements magistraux, et irradiait une douceur tranquille qu'on met difficilement en mots. Il avait la capacité de voir le meilleur dans son interlocuteur, et parfois de le lui révéler à lui-même, ce qui pouvait agir comme un remarquable stimulant intellectuel et personnel.

## **Un homme de foi**

Celui qui collectionnait les distinctions universitaires était au privé un homme réservé, engagé dans l'Opus Dei, et très discret sur sa trajectoire académique. Homme de foi, il a cherché la vérité dans l'étude des sociétés du passé et ne s'est jamais dérobé devant les retours brûlants du Moyen Âge dans l'actualité. Loin de le conduire à idéaliser un ordre chrétien parfois fantasmé aujourd'hui, sa foi chrétienne informait son éthique professionnelle dans la poursuite de la vérité et le rendait capable de mettre à distance, sans s'en offusquer ni s'en moquer, tel traité clérical misogyne ou telle pratique de dévotion autour des reliques. Bienveillant sans être laxiste, ouvert au débat sans être relativiste, il a incarné cette qualité si rarement trouvée de manière authentique : la conviction que l'Autre a toujours quelque chose à m'apprendre. Il accordait la même attention aux remarques de ses étudiants qu'aux critiques de ses pairs, dans lesquelles il cherchait toujours l'intention positive. Sa disponibilité à ses étudiants en particulier était remarquable : le grand médiéviste leur ouvrait son carnet d'adresses avec une générosité inépuisable, et ne ménageait ni son temps, ni sa boîte mail, pour tenter d'arranger des situations de fragilité étudiante.

*Sa mort a interrompu, bien trop tôt, une production scientifique brillante.*

L'assistance si nombreuse à ses funérailles à Nantes, ce 13 février, en fut un témoignage poignant : doctorants, recteur d'académie, universitaires poitevins, parisiens et anglais, y côtoyaient ses proches nantais et barcelonais, dans un discret mélange des générations et des styles, tout à l'image de Martin Aurell. Sa mort a interrompu, bien trop tôt, une production scientifique brillante. Elle est aussi, pour ceux qui l'ont connu, un appel à reprendre le flambeau et à faire du professionnalisme irréprochable et de la bienveillance inconditionnelle, une manière chrétienne d'habiter le monde.

**Amicie PÉLISSIE DU RAUSAS**

***Bibliographie sélective :***

*L'Empire des Plantagenêts*, Paris, Perrin, 2004

*La Légende du roi Arthur*, Perrin, 2007

*Des chrétiens contre les croisades*, Fayard, 2013 (avec Michel Pastoureau, éd.),

*Les Chevaliers de la table ronde*. Romans arthuriens, Gallimard, 2022.

*Dix idées reçues sur le Moyen Âge*, JC Lattès, 2023

*Aliénor d'Aquitaine, souveraine femme*, Flammarion, 2024



**Décès de Jean-Yves Chotard (1961-2025)**

*Les obsèques de Jean-Yves Chotard ont été célébrées dans l'église d'Archigny le 15 février 2025 en présence d'une très nombreuse assistance, une trentaine de personnes ne pouvaient entrer dans l'église, faute de places. La Messe, accompagnée d'une chorale chantant en grégorien, était célébrée selon le rite ancien, dit tridentin par le Père Seguy qui avait marié Jean-Yves et Annick, en présence du Père Vincent de Paul, curé de la paroisse. L'Association était bien représentée puisque, outre son Président, s'étaient déplacés Jacqueline Ferré, Christian Lundi, Claude de Giafferri, François Gauthier, Solange Quéré, Michel Rideau, Olivette Valet qui avait apporté une belle gerbe au nom de l'Association et Ghislaine Combepeyroux. Mireille Chanut était excusée. L'inhumation a eu lieu dans la Lozère où les Chotard possèdent une maison.*  
**RIP**



**Texte prononcé à l'occasion des obsèques de Jean-Yves Chotard  
le samedi 15 février 2025 en l'église Saint-Georges d'Archigny**

Le 5 février au soir, Jean-Yves nous a quittés discrètement, sans bruit, comme tout ce qu'il faisait. Il était parti chercher sa fille à la gare, il n'est jamais revenu. En l'occurrence, nous ne pouvons nous empêcher de penser à ce que dit notre Seigneur dans l'Évangile : *« je viendrai comme un voleur, nul ne sait ni le jour ni l'heure »*.

Il faut croire que dans sa Sagesse infinie, Dieu avait estimé que sa mission sur la terre, bien qu'il soit encore jeune, était terminée et qu'une nouvelle mission au Ciel l'attendait. Là aussi, nous pensons à la magnifique prophétie de Sainte Thérèse de Lisieux : *« je passerai mon Ciel à faire du bien sur la terre »*. Ce sera la nouvelle tâche de Jean-Yves, d'abord auprès de sa famille, puis de ses amis et de tous ceux qu'il a côtoyés. Jean-Yves, n'oublie pas non plus notre chère abbaye de l'Étoile à laquelle tu vas manquer terriblement tant ton dévouement et tes compétences étaient appréciés de tous.

Si je devais décrire Jean-Yves d'une phrase, je dirais qu'il était **tout à tous** : à son épouse Annick, à ses enfants et petits-enfants, à ses amis mais aussi à ses nombreuses activités depuis qu'il était arrivé à Archigny il y a 3 ans maintenant : l'ADMR, bien sûr, dont il était le Président pour Bonneuil-Matours, la paroisse d'Archigny et l'abbaye de Fontgombault, les associations anti-éoliennes et bien sûr l'abbaye de l'Étoile, raison de ma présence ici.

Les Chotard avaient acheté la jolie maison de Jolines, ancienne grange de l'Étoile, à Paule Dufour qui fut vice-présidente de notre Association. Naturellement, je leur proposais, les ayant un peu connus lorsqu'ils habitaient Poitiers, de faire partie de l'Association à la grande joie de notre chère Paule, aujourd'hui décédée. Au moment d'entrer au CA, Annick, avec beaucoup d'élégance, s'effaça devant Jean-Yves et nous eûmes la chance de le recruter et de l'associer à cette aventure qui n'est pas de tout repos. Mais il apprit vite et devint rapidement un des piliers de l'Association. En outre, habitant Archigny, il pouvait se rendre plus facilement disponible ce qu'il fit à de nombreuses reprises. Encore récemment, il m'accompagnait pour recevoir à l'abbaye de l'Étoile Frédéric Didier, ACMH ou pour participer à une conférence de presse sur l'implantation d'éoliennes à proximité de l'abbaye. Toujours de bonne humeur, on pouvait compter sur lui en toutes circonstances.

Un dernier souvenir, parmi d'autres : l'année dernière, lors de notre fameux colloque sur les 900 ans de l'abbaye de l'Étoile, il était venu la veille du colloque m'aider avec mon épouse à nettoyer le cloître qui était dans un piteux état après avoir rapporté de Poitiers le matériel de sono et le vidéo-projecteur. Jean-Yves était la discrétion même au service de l'efficacité.

Jean-Yves, tu vas laisser un vide irremplaçable dans l'Association mais inclinons-nous devant la volonté de Dieu que nous ne comprenons pas toujours. A Dieu, mon cher Jean-Yves et, en nous attendant, veille un peu sur l'abbaye de l'Étoile et sur son devenir qui est plus qu'incertain. **Tu resteras dans nos cœurs comme la colombe trop vite envolée vers son Éternité.**

**Olivier DESTOUCHES**



### **En Bref**

#### **Décès de Denise Laverré**

Notre amie Denise Laverré qui fut membre du CA de 2007 à 2016 est décédée le 24 mai 2025 à l'EHPAD de Civaux à l'âge de 94 ans. Ses obsèques ont eu lieu dans l'église de Saint-Martin la Rivière, sa paroisse, en présence d'une nombreuse assistance. L'Association était représentée par Jacqueline Ferré, Olivier Destouches, Mireille Chanet qui l'avait vue la veille de sa mort, Olivette Valet, Ghislaine Combepeyroux et Christian Lundi. Les orgues de

chœur étaient tenues par Pierre Fournel, descendu pour la circonstance de la région parisienne.

Tous ceux qui l'ont connue gardent d'elle le souvenir d'une femme dynamique, souriante, pleine de vie et de projets, à la fois traditionnelle et moderne et, en plus, cordon bleu hors pair comme l'a rappelé sa petite-fille. Denise aimait les fleurs, la musique et faisait partie, entre autres, de l'association archéologique de Chauvigny. Bref, c'était une femme complète qui ne respirait pas la mélancolie malgré le décès de sa fille, il y a quelques années, ce qui l'avait, à juste titre, beaucoup marquée. RIP

### **Décès de Monique Gonnard**

Notre amie Monique Gonnard est décédée à la maison de retraite de Chauvigny, où habitent ses deux filles, à l'âge de 91 ans. Elle s'était retirée à Poitiers puis à Chauvigny. Ses obsèques ont eu lieu le 12 juin 2025 dans l'église basse de Chauvigny en présence d'une nombreuse assistance. L'Association était représentée par Jacqueline Ferré, Mireille Chanet et Christian Lundi. Ayant une propriété dans l'Aveyron, Monique y est inhumée auprès de son mari dans le caveau familial. Après avoir commencé sa carrière professionnelle comme greffière, Monique Gonnard avait été reçue à l'École nationale de la magistrature. Sa longue et brillante carrière de magistrat la conduisit, notamment en Allemagne, où elle siégea en qualité de juge militaire pour se terminer à La Rochelle comme Président de Chambre. Monique fut membre du CA de notre Association de 2010 à 2023 soit pendant 13 ans. Nous gardons de Monique le souvenir d'une femme d'une grande courtoisie, toujours enthousiaste, faisant, entre autres, des adhérents à la résidence Carnot de Poitiers et apportant des idées, souvent pertinentes et originales, à nos réunions du CA. RIP

### **Création d'un centre de formation à la restauration du patrimoine bâti à l'abbaye ?**

*Cet article sera développé dans le prochain numéro.*

### **Rencontre avec la secrétaire générale de la sous-préfecture de Châtellerauld**

*Cet article sera développé dans le prochain numéro.*

## Association pour la sauvegarde de l'abbaye de l'Étoile

Association fondée le 2 janvier 1982  
et régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901



Membre de la Charte européenne  
des abbayes et sites cisterciens

*A pour objet la « conservation et l'animation de l'abbaye de l'Étoile »*

### Bureau

Président : Olivier DESTOUCHES  
Président-délégué : François GAUTHIER  
Vice-présidente : Catherine PUGLIA  
Secrétaire : Ghislaine COMBEPEYROUX  
Trésorière :

### Autres membres du Conseil d'administration

Mireille CHANET, Gilles FROMONTEIL, Claude de GIAFFERRI,  
Gérard GUYONNEAU, Christian-Siméon LUNDI, Solange QUÉRÉ,  
Sylvain QUIN, Michel RIDEAU, Olivette VALET.

Présidente d'honneur : Jacqueline FERRÉ

---

## Bulletin de l'Association pour la sauvegarde de l'Abbaye de l'Étoile

Revue semestrielle, paraissant à la fin de chaque semestre,  
adressée aux membres cotisants de l'Association,  
et destinée à rendre compte des activités de l'Association  
pour faire mieux connaître et aimer l'Abbaye de l'Étoile.

*Pour les adhésions et cotisations (20 euros),  
s'adresser à l'Association :*

Abbaye de l'Étoile, 86210 Archigny

adresse courriel : [ndetoile86@gmail.com](mailto:ndetoile86@gmail.com)

site Internet : [abbaye-etoile.fr](http://abbaye-etoile.fr)

# Sommaire

## Éditorial du Président

L'abbaye de l'Étoile à un moment décisif de son Histoire p. 1

## Vie de l'Association

Rapport moral de l'AG du 11 avril 2025 (O. Destouches) p. 3

Rapport d'activité du président délégué (François Gauthier) p. 11

Rapport financier de l'AG du 11 avril 2025 (Olivette Valet) p. 17

Revue de presse pléthorique p. 19

Merci à Olivette Valet et Mireille Chanet (O. Destouches) p. 26

## Événements

Décès de Martin Aurell (1958-2025) p. 28

Décès de Jean-Yves Chotard (1961-2025) p. 33

## En bref

Décès de Denise Laverre p. 35

Décès de Monique Gonnard p. 36

### Avec le soutien de :

Communauté d'Agglomération du Pays châtelleraudais,

Commune d'Archigny,

Crédit Agricole Touraine-Poitou,

SORÉGIES,

SIVEER